



N° 148 - Mars 2023

# Pulnoy en bref

## Hôtel de Ville

2, rue du Tir  
54425 Pulnoy  
Tél. : 03 83 29 16 64  
E-mail : [contact@pulnoy.fr](mailto:contact@pulnoy.fr)

## Accueil du public

Lundi, mardi et jeudi : 8h/12h - 14h/18h  
Mercredi et vendredi : 8h/12h - 14h/16h  
Permanence téléphonique le matin pendant les petites vacances et du 15/07 au 15/08  
Hors vacances scolaires : Permanence urbanisme les lundis et mercredis matin et les mardis et jeudis après-midi / Permanence État civil tous les après-midis

## Plus d'infos

[www.pulnoy.fr](http://www.pulnoy.fr)

VilleDePulnoy



Envoyez vos coordonnées postales à [contact@pulnoy.fr](mailto:contact@pulnoy.fr) pour recevoir ce magazine uniquement par e-mail.

# Édito



Chères Pulnéennes,  
Chers Pulnéens,

Osons le dire : ça bouge !

2023 ne sera pas seulement l'année de notre mi-mandat. Elle sera aussi la preuve que **notre action est dynamique, engagée et tournée vers vous.**

Meilleure preuve de cette envie d'initiative permanente : le journal que vous tenez entre les mains et sa nouvelle maquette. Nous l'avons souhaitée originale et novatrice dans son format. Je suis persuadé qu'après la surprise, viendra l'adoption.

Oui, je l'affirme : ça bouge !

Le projet dit « Carfar » est de nouveau sur les rails avec un **nouveau partenaire**, les conseils de quartier trouvent une **écoute renouvelée**, de **nouveaux rendez-vous** font leur apparition (bravo aux agents pour l'organisation du Forum des assistant-es maternel-les) et vous avez été nombreuses et nombreux à participer à l'enquête sur les besoins sociaux, ce qui nous permettra de **mieux répondre à l'ensemble de vos besoins.**

Ça bouge et tout cela va dans la bonne direction : celle d'une ville qui souhaite toujours s'adapter dans un contexte aujourd'hui si difficile, sans perfection parfois, mais toujours avec réalisme et bienveillance.

Nous réalisons tout cela avec vous, et nous continuerons.

Marc Ogiez, Maire de Pulnoy

# Pulnoy

Directeur de publication : Marc Ogiez

Adjointe déléguée : Marie-Line Masson

Responsable de la communication : Lauric Didier-Mougin

Rédaction : service communication et intervenants ponctuels

Composition : Gaëlle Viard

Dépôt légal n°723, Préfecture de Meurthe-et-Moselle

# Sommaire

## Zoom sur Page 4

### Les projets d'urbanisme

Le territoire se dessine à l'échelle métropolitaine...



## Vie associative Page 4

### Les Seniors de Pulnoy

L'association des Seniors propose une multitude d'activités sportives, de loisirs et culturelles...



## Portrait Page 5

### M. Conraux et O. Petitjean

Marie et Olivier sont membres du conseil de développement durable de la Métropole...



## Conseils de quartier Page 6

### Point sur les dossiers

Les rencontres se multiplient au sein des bureaux, avec les habitants et avec la municipalité...



## En bref Page 6

### Forum des assistant·es maternel·les

Retour en images sur ce 1<sup>er</sup> forum organisé par le RPE...



### Changement de look

Le Pulnoy en bref évolue pour vous offrir toujours plus de confort de lecture...



### Changement de look, aussi

Le Petit peb va également évoluer...



### Un café avec l'urba

Venez poser vos questions sur les démarches d'urbanisme en ligne...



### Si vous étiez témoin d'un arrêt cardiaque...

Que feriez-vous ?...



### Carnaval du RPE

Retour en images sur le mini-bal costumé des tout-petits et petits...



### Le PSG de Pulnoy

Le 6<sup>e</sup> Printemps des Seniors et des Générations arrive...



### Préinscriptions scolaires

Elles sont obligatoires pour les enfants qui intègrent les écoles de Pulnoy...



### Vous nous avez demandé...

Les usagers ont tendance à confondre parkings publics et privés près du centre sociculturel...



## Expression politique Page 9

## Infos flash Page 9

## Agenda Page 10

## Les projets d'urbanisme en cours

Désormais, les projets d'urbanisme Pulnéens s'écrivent à l'échelle métropolitaine et le territoire se pense en termes de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

### Site CARFAR

Situé à l'angle de l'avenue Charles de Gaulle et de la rue du Grand pré, le terrain à vocation d'activité économique se transforme progressivement en terrain à vocation d'habitation.

En effet, dès le départ de la société CARFAR, en 2017, la Ville a exprimé son souhait de voir cette parcelle reconvertie et a, pour cela, fait appel à un aménageur afin que des logements y soient réalisés.

**Cette conversion nécessite la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)<sup>1</sup>, donc une enquête publique<sup>2</sup>.**

En 2019, une réunion publique avait été organisée en mairie pour présenter aux riverains des rues les plus proches le projet d'aménagement retenu.

Une crise sanitaire et de nombreuses renégociations plus tard, un nouvel aménageur<sup>3</sup> s'est porté acquéreur du site. Il s'est assuré de la mise en conformité des lieux (exigences environnementales notamment, avec la dépollution du site), initialement à la charge du vendeur.

**Le nouveau projet est semblable au précédent : un quartier comportant moins de 40 habitations, parfaitement intégré dans le paysage existant.**

La Ville, la Métropole et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) suivent attentivement ce dossier, dont l'issue est prévue en 2024.

1 - Le PLU deviendra PLUi.

2 - Une large communication sera faite auprès de la population à l'ouverture de cette enquête.

3 - L'identité et les coordonnées de l'aménageur seront communiquées lorsque le projet sera plus avancé.

### Ferme Belin

Situé place de la République, le bâtiment - ancien corps de ferme - occupe une place stratégique : au cœur du territoire Pulnéen.



Lors du mandat précédent, suite au décès de ses occupants, la Ville de Pulnoy a délégué - par convention - l'exercice de son droit de préemption urbain à l'Établissement Public Foncier du Grand-Est (EPFGE).

**Objectif : redynamiser le centre bourg en adéquation avec les objectifs de la Métropole en matière de transition écologique et solidaire.**

La destination d'usage finale reste à préciser, mais s'oriente vers la création d'un tiers lieu et d'un lieu en lien avec l'agriculture urbaine et les circuits courts (marché bio, fête de la truffe...). Il s'agirait d'en faire un espace de formation sur la thématique agricole ouvert aux associations et établissements scolaires.

Hélas, des difficultés - indépendantes de la volonté de la municipalité - ont été rencontrées dans le cadre de l'acquisition du terrain. Dès que ces dernières seront levées, le projet pourra retrouver son objectif.

### Golf-habitat

Initié lors du mandat précédent, le projet Golf-habitat - comprenant notamment une extension du golf et la construction d'un quartier d'habitation, ainsi que d'un hôtel 4 étoiles - ne répond plus aux exigences réglementaires actuelles.

En effet, la Loi climat et résilience (réduction de la consommation des espaces fonciers agricoles et naturels) et le PLUi (en cours d'élaboration à l'échelle métropolitaine) imposent de reconsidérer l'ensemble du dossier.

L'année passée a permis, au travers d'un travail commun avec les services métropolitains, de définir les nouvelles bases de travail qui serviront à dessiner le nouveau projet.

**La Ville, la Métropole et la SCALEN se mobilisent pour que les nouvelles orientations soient présentées en fin d'année 2023 et intégrées au futur PLUi qui sera voté en 2024.**

La population sera informée régulièrement de l'avancée de chacun de ces projets.



## Les Seniors de Pulnoy

(Texte et photos fournies par l'association)

L'association des Seniors de Pulnoy, présidée par Emilie Humbert, propose de nombreuses activités sportives, de loisirs et culturelles.

Les activités régulières se déroulent au centre de rencontre, au 12, avenue Léonard de Vinci :

- Mardi matin : actigym de 9h45 à 11h15
- Mardi après-midi : lieu d'échange, couture, tricot de 14h à 18h
- Vendredi : cartes, jeux, belote, tarot, scrabble de 14h à 18h, goûter servi à 16h

Rendez-vous est également donné à la piscine du Lido, à Tomblaine, le mardi de 11h15 à 12h, pour une séance de natation avec un maître-nageur (tous les niveaux sont les bienvenus, même débutant).

**Le club organise aussi des animations ponctuelles, dont la plupart sont ouvertes à tous. Y participer peut être l'occasion de découvrir l'ambiance et la convivialité qui règnent au sein de l'association et, peut-être, y adhérer ensuite.**

Les prochaines rencontres prévues sont les suivantes :

- 21 mars : "La Norvège", conférence au centre de rencontre à 17h (5 € / pers.)
- Sorties bowling au Kinépolis, suivies d'un repas au restaurant, les 27 mars, 5 juin, 11 septembre et 27 novembre (covoiturage possible),
- 5 mai : repas couscous au centre de rencontre
- 1<sup>er</sup> juin : sortie à Thann avec le Club créations et rencontres
- 15 juin : accueil des Seniors de Gau-Odernheim
- Du 24 juin au 1<sup>er</sup> juillet : vacances à Sarzeau (Golfe du Morbihan) - complet -
- 15 septembre : soirée pizza
- 3 octobre : "L'esprit des brasseries", causerie au centre de rencontre à 17h30 (gratuit)
- En novembre (date à préciser) : sortie cochonnailles
- 10 décembre : repas dansant du club au centre socioculturel

D'autres sorties, proches de Nancy ou à Nancy, sont en projet : visite de l'aquarium, théâtre...

**Le club est ouvert toute l'année et l'adhésion est possible dès 50 ans.  
La carte d'adhésion obligatoire est de 17 € par personne, 25 € pour un couple.  
Pour tout renseignement : 03 83 29 16 64.**



Vacances à Mimizan-plage, en 2022



Groupe de couture du mardi

Tous deux agissent au quotidien pour la préservation de l'environnement. C'est donc naturellement que la municipalité les a sollicités pour représenter Pulnoy au sein du Conseil de développement durable du Grand Nancy.

Marie est Pulnéenne depuis 13 ans maintenant. Pour des raisons professionnelles, elle a quitté la Moselle et cherchait alors un logement en banlieue de Nancy. « Au hasard des visites, nous avons rapidement été séduits par le cadre de vie et ne regrettons pas notre choix. Auparavant, nous n'étions venus qu'une seule fois à Pulnoy, à l'occasion de la fête de la truffe. »

En 2014, elle a acquis une parcelle dans le quartier naissant des Résidences vertes et y a fait construire une maison.

**Citoyenne engagée, Marie est membre des Amis du verger de Pulnoy, de l'Association Locale des Parents d'Élèves (ALPE), de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) et des Sauveteurs Volontaires de Proximité (SVP), mais aussi « Benne-évole » à la Benne Idée de Jarville.**



Un panel vaste et varié qui démontre une sensibilité déjà bien ancrée dans les problématiques climatiques et sociétales actuelles !...

Olivier a, quant à lui, emménagé dans le quartier de la Masserine en 2006, alors que des attaches familiales étaient déjà présentes dans la commune. « La proximité des commerces essentiels, les amitiés développées dans notre entourage, le marché dominical, la taille humaine de cette commune si proche de la campagne et la possibilité pour moi d'aller désormais au travail en vélo sont autant d'atouts qui nous font apprécier notre vie ici.



Pulnoy a accueilli la scolarité de nos 3 filles, mais aussi de nombreuses promenades depuis leur plus jeune âge autour du plan d'eau, dans les champs derrière le collège ou en forêt. »

**La famille d'Olivier a pour habitude de se promener munie de ses pinces à déchets, traquant papiers, emballages et autres détritiques qui ont échappé à la vigilance de leurs concitoyens.**

Une pratique qui ne passe pas inaperçue et qui en dit long sur l'attention portée au cadre de vie et à la nature !...

### Qu'est-ce que le Conseil De Développement Durable ?

« Le C3D est l'instance participative et contributive de la Métropole. Il est composé de 110 membres : des citoyens bénévoles, femmes et hommes à part égale, représentatifs de la société civile.

Quatre collèges de membres constituent le C3D :

- le collège des transitions (40 acteurs économiques, sociaux, culturels et environnementaux),
- le collège des territoires (une femme et un homme habitant chacune des 20 communes de la Métropole, soit 40 habitants),
- le collège des personnes qualifiées (8 personnes dont l'expertise est reconnue dans un domaine spécifique),
- le collège des citoyens (22 personnes volontaires vivant ou travaillant dans le territoire du Grand Nancy).

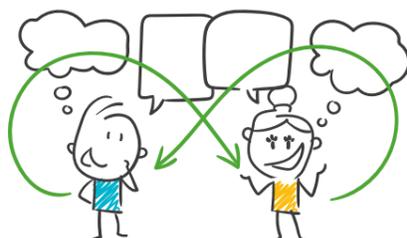
Un bureau de 13 membres a été élu par les conseillers issus de chacun des collèges.

**Le C3D est une instance indépendante, ni instrument de la majorité, ni contre-pouvoir, en capacité de présenter aux élus des contributions issues de leurs débats et**

**élaborées par des méthodes de travail participatives et toujours très créatives, en lien avec des experts auditionnés autant que de besoin.**

Porteur d'une parole citoyenne, il exprime une forte volonté de co-construire l'action publique métropolitaine avec les élus et non pas de servir d'alibi de consultation pour le Grand Nancy.

Le C3D a, par exemple, été sollicité par la Métropole pour des travaux concernant le P2M (Plan Métropolitain des Mobilités), le PCAET (Plan Climat Air Energie territorial), le plan local de prévention des déchets et par le CNA (Conseil National de l'Alimentation) sur le thème de la précarité alimentaire.



**Membres du collège des territoires, nous sommes considérés comme « des experts d'usage ».**

Il s'agit d'une notion souvent utilisée dans la terminologie de la démocratie participative ou collaborative, pour désigner la connaissance pratique du quotidien en tant qu'usagers.

### Pourquoi avez-vous intégré le C3D ?

Marie : « Je suis devenue membre du C3D, il y a maintenant 2 ans. Concevant cette instance comme le berceau de propositions engagées et efficaces pour l'avenir de notre métropole, je me suis lancée dans l'aventure. »

Olivier : « Être membre du C3D est pour moi un moyen d'être acteur des choix faits par les dirigeants de la Métropole dans les politiques de demain, un moyen de faire entendre ma voix, de ne pas subir ou critiquer à posteriori les orientations sans avoir cherché à influencer à mon niveau.

Les choix d'aujourd'hui font le lit de notre qualité de vie de demain (aménagement du territoire, place des modes de déplacements respectueux, évolutions des manières de consommer, de produire, anticipation des défis de demain quant à la qualité de l'eau, de l'air, mieux vivre ensemble, gestion des déchets... : autant de thèmes où chacun de nous peut agir ! ) »



### Quel est votre rôle ?

Nous nous engageons à hauteur de nos disponibilités et participons à différents temps de travail et d'échange :

- Temps d'acculturation, par exemple « changer les comportements face à la crise climatique et écologique » par Xavier Brisbois – Docteur en psychologie sociale ;
- Participation à des conférences, événements, visites sur le terrain, telle qu'une rencontre sur le thème des mobilités sur le site du Charmois, à Vandoeuvre-lès-Nancy ;
- Temps dédiés à la réflexion, à l'analyse et aux débats pour la production de propositions, comme les travaux sur l'alimentation durable accompagnés par le cabinet



Frugali, par exemple ;

- Rédaction des documents et contributions ;
- Décision des thèmes de travail et validation des contributions ;
- Animation de réunions extérieures et de débats territoriaux. »

Mme Conraux, vous avez été une des rares participantes à l'opération de nettoyage de la ville, fin novembre 2022. Auriez-vous un mot à glisser à vos concitoyens afin qu'ils participent, eux aussi, à l'avenir ?

« C'est une erreur de penser que l'espace public n'appartient à personne : il appartient au contraire à tout le monde. Nous devons donc TOUS en prendre soin comme si nous étions chez nous ! »



**Pour prendre connaissance des travaux menés par le Conseil de développement durable, rendez-vous sur le site dédié : [conseildedeveloppementdurable.grandnancy.eu](http://conseildedeveloppementdurable.grandnancy.eu)**

## Conseils de quartier

Après une rencontre collective, c'est individuellement que chaque conseil de quartier est invité à s'entretenir avec le maire et l'élu délégué.

Mi-décembre, les présidentes et présidents des conseils de quartier de Pulnoy ont été reçus en mairie.

Le maire et l'élu délégué à la démocratie participative, Arnaud Demarne, ont ensuite souhaité rencontrer chaque conseil, quartier par quartier et avec, dans la mesure du possible, l'ensemble des conseillers, afin d'effectuer l'inventaire des projets.

À l'heure où nous rédigeons ces lignes, seuls 3 conseils, sur les 6 que compte la commune, ont été reçus : les Sables, les Résidences vertes et le Centre bourg.

**Depuis plusieurs mois maintenant, les conseillères et conseillers de quartier sont sur le terrain et travaillent à l'amélioration de l'environnement de chacune et chacun.**

Rencontre avec la population, inventaire des difficultés rencontrées dans les rues effectué sur place, en présence de l'élu en charge, réunion interne pour le montage des projets : les Pulnéennes et Pulnéens engagés dans les conseils de quartier sont plein de ressource et n'hésitent jamais à solliciter la mairie.

Deux catégories de projets se dessinent :

- Une volonté d'améliorer l'environnement proche. Les conseils de quartier ont à cœur de repérer et de signaler les petits désagréments du quotidien, manque de poubelle, problème de voirie, etc.
- Un souhait d'initier des changements conséquents. Les conseils de quartier ont la possibilité – qu'ils saisissent pleinement – de proposer des modifications importantes de leur quartier, telles qu'un changement de sens de circulation visant à améliorer la sécurité, la rénovation des infrastructures utilisées par toutes et tous...

**Cette seconde catégorie est le point central de l'existence d'un conseil de quartier, sa raison d'être.**



Le conseil Sous Forêt a, par exemple, imaginé un projet particulièrement détaillé et abouti autour de la circulation et de la sécurisation des voiries, notamment autour des écoles de la Moissonnerie et des 4 vents : changement de sens de circulation, sécurisation des espaces de stationnement et de dépôt des enfants... L'initiative est ambitieuse et les services municipaux concernés s'en sont emparés afin de travailler sur la faisabilité et les coûts.

Une telle intention ne peut évidemment pas être concrétisée sur un court terme. Il faut en effet obligatoirement travailler avec la Métropole du Grand Nancy (compétence voirie) et rencontrer les habitantes et habitants autant de fois que nécessaire pour atteindre une concrétisation satisfaisante pour tout le monde.



Le conseil Masserine Ouest a, quant à lui, axé son travail autour du plan d'eau : ajout de poubelles et de panneaux pédagogiques, sécurisation des espaces, lutte contre les déjections canines, mais aussi une réflexion autour du stationnement et des pollutions lumineuses. Autant d'idées qui seront elles aussi étudiées.

Les 4 autres conseils ne sont évidemment pas en reste. Des projets ont déjà été programmés, voire concrétisés, et d'autres sont intégrés au budget qui sera voté le 3 avril prochain.

**Au sein même des bureaux, certains changements ont été opérés depuis leur naissance en novembre 2021.**



Le conseil des Sables a, par exemple, élu un nouveau président très récemment. En effet, l'ancienne présidente a souhaité laisser sa place (mais pas sa mission de conseillère) pour des raisons professionnelles.

Un scrutin a donc été organisé au sein du bureau en date du 15 février, à l'issue duquel Francis Claudel a repris la présidence.

Engagé dans la vie associative pulnéenne, Francis Claudel,

bien connu des amateurs de football au travers de son implication dans la vie du FC Pulnoy, est pulnéen depuis 51 ans : « Les habitants doivent pouvoir s'exprimer. Je souhaite ramener du lien social et être un intermédiaire pour faire remonter les souhaits des Pulnéennes et Pulnéens auprès du conseil municipal. Côté projets, nous serons attentifs à l'évolution du projet Carfar ».

**À ce jour, des idées ont germé, des projets sont lancés et élus et services municipaux sont à l'ouvrage pour accompagner les Pulnéennes et Pulnéens engagés dans ces instances. Tous les habitants sont invités à leur proposer des idées, voire à les rejoindre.**

Il reste en effet des places disponibles autour de la table pour participer activement au bien-vivre et au bien-vivre-ensemble de Pulnoy.



Contact : conseilsdequartier@pulnoy.fr

## Retour en images sur le 1<sup>er</sup> Forum des assistant·es maternel·les organisé par le Relais Petite Enfance (RPE) Le lien.

Pour cette 1<sup>ère</sup> édition, la fréquentation a été tout à fait honorable et le niveau de satisfaction des visiteurs très élevé !



De nombreux professionnels étaient répartis sur 3 pôles : prévention, information et équipement



Formation aux gestes de premiers secours



Atelier kamishibai (lecture animée)



Atelier sophrologie



Inauguration



Concert de clôture

## Changement de look pour le Pulnoy en bref

### Deux magazines en un, avec un petit mouvement du poignet.

Depuis 2014, le Pulnoy en Bref, journal municipal, n'a cessé d'évoluer. D'un format A4, il est passé à un format A3, puis de 4 à 8 pages. Cette évolution répond toujours à une volonté d'augmenter les contenus, afin d'offrir un maximum d'informations à la population.

Suite à la nouvelle formule de 2021, quelques voix se sont fait entendre. « Nous aimons l'agenda, mais il n'est pas pratique à consulter rapidement », « Une belle photo en couverture serait mieux », « le format n'est pas pratique »...

**Le service communication a entendu ces demandes et a proposé une maquette innovante et totalement originale, mêlant à la fois petit et grand format.**



2023

Fermé, le Pulnoy en bref est un magazine comme un autre. En pages intérieures : l'édito du maire accompagne un sommaire développé qui, d'un coup d'œil, donne un aperçu du contenu. En dernière page : le lecteur peut consulter l'agenda, à tout moment et sans autre manipulation que de regarder le dos du magazine.

Ouvert, et après une petite rotation, les Pulnéennes et Pulnéens retrouvent le journal tel qu'ils le connaissent déjà.

Le souhait de conserver un grand format a des explications multiples : les pages sont plus aérées, la lecture en est plus agréable et le coût du journal reste le même pour la mairie.

Dans quelques temps, nous vous proposerons de répondre à une enquête sur les modes de communication de la commune, vous pourrez tout nous dire concernant cette nouvelle formule.



2014



2016



2021

## Si vous étiez témoin d'un arrêt cardiaque...

### ... que feriez-vous ?

Chaque minute compte dans la prise en charge d'une victime d'arrêt cardiaque. Il ne faut donc pas hésiter à intervenir lorsqu'on en est témoin !

**1<sup>er</sup> réflexe : prévenir les secours**  
**2<sup>nd</sup> réflexe : se procurer un défibrillateur**

À Pulnoy, 2 appareils sont disponibles 24/7 :

- En façade de l'hôtel de ville ;
- En façade de la maison des jeunes ;

Deux autres sont également accessibles en extérieur (mais uniquement aux heures d'ouverture de chaque site) :

- En façade du tennis couvert ;
- Au groupe scolaire de la Masserine (côté avenue du Grémillon).

**Que l'on soit formé aux gestes de premiers secours ou non, les défibrillateurs sont des alliés essentiels dans la prise en charge rapide de l'arrêt cardiaque.**

Il sera toujours préférable d'être formé, mais le maniement du défibrillateur est plutôt simple : automatisé, il va en effet diagnostiquer, seul, l'état de l'activité cardiaque de la victime et les caractéristiques du choc qui sera éventuellement délivré au niveau du cœur, afin de tenter de resynchroniser l'activité électrique cardiaque.



**Si vous étiez témoin d'un arrêt cardiaque, que feriez-vous ?**

[www.grandnancydefib.fr](http://www.grandnancydefib.fr)



## Changement de look, aussi, pour le Petit peb

### La couverture du Petit peb subira également un petit lifting dès le prochain numéro.

Mis à disposition dans les bâtiments municipaux et chez les commerçants partenaires, le Petit Peb a fait son apparition en avril 2022.

Plus petit que le Pulnoy en bref – comme son nom l'indique –, il est diffusé durant la première quinzaine des mois pairs et complète ainsi les supports de communication de la Ville en proposant les dernières actualités et un agenda mis à jour. Il est disponible :



Au bourg :

- Centre socioculturel
- Art et passion
- Bel Hair coiffure
- Saveurs et Cie
- Pharmacie Bloch

Au Résidences vertes :

- Centre de rencontre
- Ma Pizza
- Le Label Gourmand

Quartier Masserine :

- Gymnase
- Tennis
- Pharmacie de Pulnoy

Quartier mairie :

- Hôtel de ville
- Évolu'tifs
- Leassandra
- Le four à bois

1 – Le Pulnoy en bref est, quant à lui, diffusé durant la première quinzaine des mois impairs.

## Un café avec l'urba

### Le service urbanisme donne de nouveau rendez-vous aux Pulnéennes et Pulnéens.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et la dématérialisation des démarches d'urbanisme à l'échelle métropolitaine, la Ville veille à accompagner au mieux ses administrés.

Jeudi 16 mars, de 16h à 18h, dans le hall d'accueil de l'hôtel de ville, un poste informatique sera spécifiquement dédié à un accompagnement aux démarches d'urbanisme en ligne.

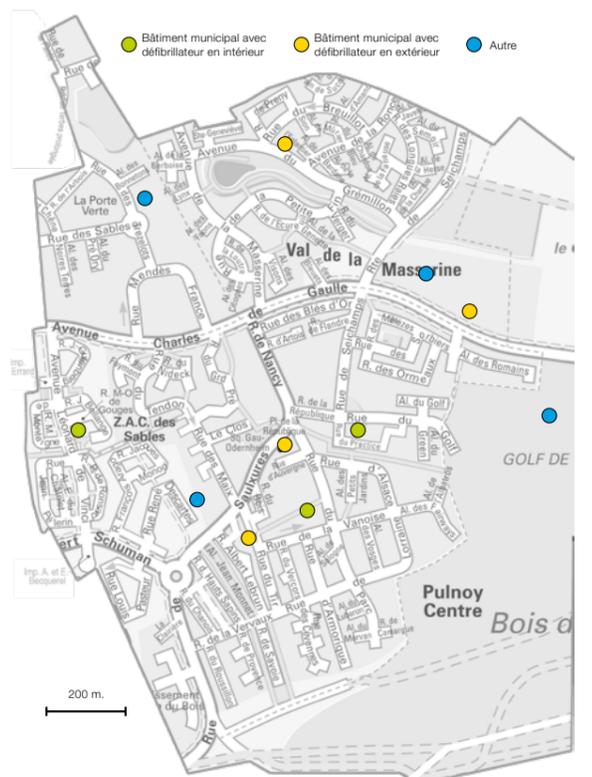
NB : Le service urbanisme propose également des permanences d'accueil du public :

- les lundis et mercredis matin
- les mardis et jeudis après-midi



Il suffit d'allumer l'appareil, de placer les électrodes telles qu'indiqué sur celles-ci, puis de suivre les instructions vocales données par l'appareil jusqu'à l'arrivée des secours.

D'autres défibrillateurs sont présents sur le territoire de la commune, notamment dans les bâtiments municipaux (cf. plan ci-contre), mais ils ne sont accessibles qu'aux heures d'ouverture desdits bâtiments.



Attention :

Il s'agit d'un appareil électrique, donc quelques règles de sécurité s'imposent afin de ne pas créer une seconde victime :

- Ne pas utiliser le défibrillateur dans un environnement humide ;
- Vérifier que la victime n'est pas sur une surface métallique (conductrice) ;
- S'assurer qu'il n'y a pas de risque d'explosion (présence de gaz ou autre substance explosive).

Si cela est nécessaire, sécher et/ou déplacer la victime.

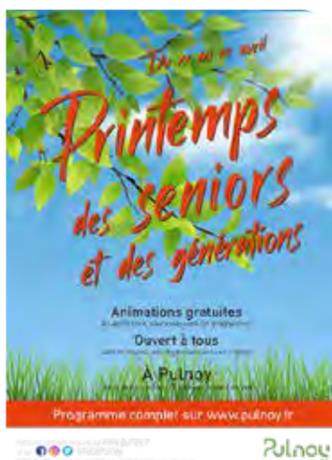
## Le RPE a fêté carnaval

Durant les vacances, *Le lien* a organisé un mini-bal à l'occasion de carnaval. 20 assistantes maternelles et 58 enfants y ont participé.



## Le PSG de Pulnoy est de retour !

La 7<sup>e</sup> édition de Printemps des Seniors et des Générations se déroulera au centre de rencontre du 12 au 15 avril.



Rencontres avec des associations et sociétés d'aide et de service à la personne, tests de dépistage gratuits, révision du Code de la route, soins du corps...

Le programme complet est joint à cette édition du Pulnoy en bref !

Attention à ne pas manquer l'animation supplémentaire du samedi 29 avril...

**NB :** la majorité des activités nécessite une inscription préalable en mairie, auprès des agents du service toutes générations.

## Vous nous avez demandé...

**Résident de la rue du Practice, ma place de stationnement privative est régulièrement occupée par des usagers du centre socioculturel. Que faire ?**

Il s'agit malheureusement d'un problème d'incivilité.

Dans le contrat de location du centre socioculturel, les espaces de stationnement disponibles sont clairement définis. Les signataires s'engagent donc à veiller non seulement au respect du bâtiment qu'ils louent, mais aussi à la gestion du stationnement – en invitant leurs invités à se stationner place de la République si besoin – ou encore à la limitation des nuisances sonores.

En complément, la Ville rappelle régulièrement le caractère privé de certains parkings situés au bourg (cf. plan ci-dessous).

**Seul le savoir-vivre des automobilistes peut faire la différence, d'autant plus que de nombreuses solutions de stationnement sont proposées aux alentours du centre socioculturel.**



Stationnement public (green) / Stationnement privé (droit privé) (red)

Les parkings de la rue du Practice sont ouverts à la circulation. Le Code de la route s'y applique donc et les forces de l'ordre peuvent intervenir et verbaliser une infraction.

**En matière de stationnement, la loi stipule qu'une verbalisation ne se justifie qu'en cas de stationnement gênant, voire très gênant<sup>1</sup>, ou abusif (plus de 7 jours). (Art. 417-10 à 417-12)**

Ainsi, si le véhicule stationné ne bloque pas l'accès à un garage, par exemple, il ne peut pas être verbalisé. Installer un système anti-stationnement (du type barrière de parking) peut de révéler efficace.

**NB :** Dans le cas d'un parking fermé à la circulation, la demande d'enlèvement du véhicule doit être effectuée par le propriétaire des lieux.

1 – Gêne à la circulation

## Préinscriptions scolaires : rappel

Les préinscriptions scolaires sont ouvertes jusqu'au 9 juin, sur [www.pulnoy.fr](http://www.pulnoy.fr) et en mairie.

Les dossiers de préinscriptions scolaires – passage obligé pour les parents des élèves intégrant pour la première fois les écoles maternelles<sup>1</sup> ou élémentaires de la commune – doivent être déposés en ligne<sup>2</sup> ou auprès des agents d'accueil de la mairie.

**Fiche d'inscription, liste des pièces à fournir, demande de dérogation et autres documents utiles sont disponibles sur [www.pulnoy.fr](http://www.pulnoy.fr).**



Une confirmation d'inscription sera adressée aux familles et ces dernières seront ensuite contactées par les directeurs des établissements scolaires.

1 - L'âge de l'instruction obligatoire a été abaissé de 6 à 3 ans par la *Loi pour une école de la confiance* adoptée pendant l'été 2019. À Pulnoy, les enfants nés en 2021 ne pourront pas intégrer les écoles maternelles lors de la rentrée de septembre 2023.

2 - Dans le cadre de la démarche numérique, les documents complétés et accompagnés des pièces justificatives demandées, doivent être adressés par e-mail à [contact@pulnoy.fr](mailto:contact@pulnoy.fr).

## Pulnoy Demain Ensemble

### Encore et encore...

Il faut rendre hommage à l'opiniâtreté de nos collègues de «Pulnoy autrement», qui s'évertuent aux travers de tracts devenus réguliers à répéter les mêmes arguments encore et encore. L'écologie devrait pourtant tendre vers une utilisation limitée de papier, pensons à nos chers arbres.

«Pulnoy autrement» affirme ne pas pratiquer une opposition systématique, par courtoisie, nous précisons qu'il s'agit d'une opposition **quasiment** systématique.

Pourquoi multiplier des tracts et continuer à tenir les mêmes arguments, comme faire croire par exemple être à l'origine de plusieurs actions de notre municipalité. Nous contraindre à rappeler que si effectivement la création d'un terrain de sport figurait dans nos deux projets électoraux, il s'agissait de répondre à une ancienne demande des 300 licenciés, et en paraphrasant un ancien président de la république : **Messieurs, vous n'avez pas le monopole de la création d'un terrain synthétique !**

Pour une liste d'opposition qui promouvait cette opération, précisons que pour une grande partie des délibérations concernant ce sujet, leurs votes ont été négatifs, mais il est vrai qu'il s'agit d'une opposition constructive et non systématique...

Laisser croire, qu'ils sont à l'origine de la décision de réfection de terrain de tennis est là aussi une contre-vérité ou comment s'octroyer une démarche municipale.

Dénoncer à chaque parution, le fait que le temps de parole est limité pour les questions en conseil municipal, il est oublié de préciser que c'est malheureusement une des conséquences de leurs agissements lors de ces instances.

Evoquons la sobriété énergétique, par exemple. Tenter de faire croire qu'une petite commune, avec son budget serré, pourrait créer **un parc photovoltaïque suffisamment important pour alimenter en électricité, la moitié de nos habitants** semble être à minima à la limite de l'escroquerie intellectuelle. Nous leur suggérons dans leur prochaine communication de proposer la création d'un barrage sur le Grémillon qui, suivant ce raisonnement, pourrait sans aucun doute alimenter la seconde moitié de la commune. Voyons, un peu de sérieux s'il vous plaît pour des sujets aussi importants! Nous, nous y travaillons.

Nous avons décidé, de façon écologique, qu'il était préférable de limiter au maximum la communication politique, c'est bien de cela dont il s'agit, sous forme papier et distribuée à domicile. Nous privilégions les moyens mis à disposition des listes représentatives issues des élections, nous assumons ce choix responsable.

Le groupe majoritaire

## Pulnoy autrement

### CE QUI A CHANGÉ À PULNOY DEPUIS L'AVÈNEMENT DE LA NOUVELLE MAJORITÉ EN 2020

**En tant que conseillers municipaux d'opposition, nous ne souhaitons pas pratiquer une opposition systématique**, mais voulons bien au contraire être source d'inspiration et de projets.

Notre désir est que le fonctionnement de la municipalité soit démocratique, transparent, rigoureux et que nous, opposition, soyons un minimum au courant de ce qui se passe.

C'est pourquoi **nous dénonçons ce qui a principalement changé depuis 2020 et l'avènement de la nouvelle équipe majoritaire :**

#### - Licenciements, mutations, démission ...

Le Maire et la majorité se sont privés de précieuses compétences en provoquant le départ d'adjoints au maire, de conseillers municipaux, de personnel administratif, qui, par leurs capacités, devaient faire de l'ombre au Maire (voir notre article sur le syndrome d'Hubris, Pulnoy en Bref n°142, mars 2022).

#### - Réduction de l'expression de l'opposition ...

Le Maire a porté atteinte à la démocratie en décrétant qu'en conseil municipal les oppositions n'avaient plus droit, chacune, qu'à 5 minutes de temps de parole par délibération et où le public ne pouvait plus prendre la parole sur des sujets hors ordre du jour. De surcroît, par la volonté de réduire à la plus simple expression les comptes rendus écrits de ces conseils, ceux-ci sont parfois tronqués, incomplets, voire inexacts.

#### - Absence voulue de communication avec l'opposition ...

Nous déplorons un manque d'informations sur les projets en cours et sur les décisions importantes que nous ne découvrons que lors des commissions et des conseils municipaux.

#### - Défaillance de la communication avec les Pulnéens ...

Les pulnéens se plaignent de l'absence de réponses aux méls ou lettres qu'ils envoient au Maire. Et, jusqu'à présent, la mise en place de conseils de quartiers n'a malheureusement pas corrigé cette défaillance, les réponses du maire aux questions et attentes de ces derniers étant tout aussi lacunaires.

#### - Développement excessif de la privatisation des services ...

La majorité pratique de plus en plus l'externalisation (entretien des espaces et des équipements, cantines scolaires, périscolaires, ...) en faisant appel à des sociétés privées qui se substituent aux agents municipaux. Ce recours excessif à la privatisation des services coûte évidemment plus cher à la commune.

Au terme de ce réquisitoire, félicitons-nous tout de même qu'après de multiples et diverses péripéties, le terrain de sports synthétique soit enfin réalisé.

**Les élus du groupe minoritaire Pulnoy autrement sociale et écologique**

**Site/Blog** pulnoyautrement.unblog.fr - **Page FB** pulnoyautrement

## L'Autre Voix

Chères Pulnéennes, chers Pulnéens,

Même si la tradition veut que les vœux de bonne année soient formulés avant le 31 janvier, nous profitons de cet espace qui nous est attribué dans le Pulnoy en Bref, pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2023. Que cette nouvelle année vous apporte, dans votre vie quotidienne, joies, petits et grands bonheurs, sérénité et surtout une bonne santé.

Nous avons une pensée toute particulière pour celles et ceux qui nous ont quittés courant 2022 et qui avaient participé au développement de notre belle ville et au bien-vivre ensemble : Gérard Guerlach, très attaché aux vergers de Pulnoy, Jacqueline Strabach, à l'écoute des parents d'élèves pendant de nombreuses années, Jean-Marie Heinly, acteur quotidien de la préservation de la nature et de la solidarité envers les plus démunis.

Chacun dans leur domaine, les actions de ces « personnages de Pulnoy » n'étaient guidées que par l'intérêt général. Ils n'étaient pas engagés pour leur bénéfice individuel mais pour mettre leurs activités associatives et citoyennes au service des autres.

De notre côté, dans notre domaine, nous sommes animés par la même motivation. Notre engagement « politique » n'a qu'un seul but : que Pulnoy reste une ville où il fait bon vivre, où chacun, quel que soit son âge, son milieu social, ses orientations sexuelles, ses convictions politiques et religieuses, trouve les services dont il a besoin pour vivre et faire vivre sa famille dignement.

Depuis le début du mandat, nous sommes attentifs aux décisions prises par la municipalité et nous alertons quand ces décisions ne répondent pas à l'intérêt général. Nous demandons inlassablement à participer aux groupes de réflexion municipaux parce que nous sommes convaincus que les décisions qui concernent 5000 habitants ne peuvent être prises en petit comité.

Jusqu'à la fin du mandat, nous resterons attachés à nos convictions, à nos valeurs humaines.

Jusqu'à la fin du mandat, nous continuerons à vous informer des décisions prises en conseil municipal, décisions ayant un impact direct sur votre vie quotidienne.

Jusqu'à la fin du mandat, nous apporterons des idées, des réflexions, des projets pour que Pulnoy reste une ville où il fait bon vivre.

Mail : lautrevoixpulnoy@gmail.com

Facebook : L'Autre Voix – @AutreVoixPulnoy · Groupe



## Sécheresse / Catastrophe naturelle

Le 9 janvier dernier, la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse de 2022 a été déposée auprès des services préfectoraux.

Une large communication sera effectuée auprès de la population dès qu'une réponse sera parvenue en mairie. En complément, les services municipaux prendront contact avec les personnes s'étant fait connaître pour ce dossier.

## Pulnoy en bref en ligne

Les équipes en charge de la distribution du Pulnoy en bref, dans sa version papier, ont signalé des difficultés à identifier certaines boîtes aux lettres sur lesquelles seul un rond blanc est présent.

**Les lecteurs abonnés à la version dématérialisée du Pulnoy en bref et dont la vignette autocollante "Ville de Pulnoy" s'est effacée au fil du temps sont invités à se manifester en mairie (03 83 29 16 04 - contact@pulnoy.fr).**

Une nouvelle vignette leur sera fournie.

NB : les nouvelles inscriptions peuvent également être enregistrées à l'accueil de la mairie, par mail ou sur [www.pulnoy.fr](http://www.pulnoy.fr).

# Mars

**Samedi 11 - de 14h à 17h\***

**Ciné-goûter toutes générations, organisé par la Ville de Pulnoy**

Centre socioculturel - 2 € / pers.

**Jeudi 16 - de 16h à 18h**

**Un café avec l'urba, organisé par la Ville de Pulnoy**

Accompagnement d'un urbaniste pour les démarches sur internet  
Ouvert à tous - Hôtel de ville



**Samedi 18 - de 9h à 15h**

**Braderie printemps/été, organisée par Pulnoy Accueil Solidarité**

Vêtements, livres, brocante, puériculture...  
Ouvert à tous - Centre socioculturel



**Vendredi 24 - dès 18h**

**Conférence sur le ragondin, organisée par la Ville de Pulnoy**

Présentée par le Pr Artois et le Groupe d'Étude des Mammifères de Lorraine  
Entrée libre - Centre socioculturel

# Avril

**Samedi 1<sup>er</sup> - de 8h45 à 15h**

**Atelier culinaire truffé, organisé par Truffe 54 Lorraine**

35 € / pers. adhérent - 45 € / pers. non adhérent  
Sur inscription avant le 25/03 : poutot.patrick@neuffr ou 06 71 20 50 99  
Centre socioculturel

**Samedi 1<sup>er</sup> - de 10h à 12h (à confirmer)**

**Permanence gratuite avocat**

Ouvert à tous - 8 rue du Tir

**Lundi 3 / Mardi 4**

**Balayage des rues**

Laissez libres trottoirs et chaussée

**Lundi 3 - 18h30**

**Conseil municipal**

Ouvert à tous - Hôtel de ville

**Lundi 3 - dès 18h30**

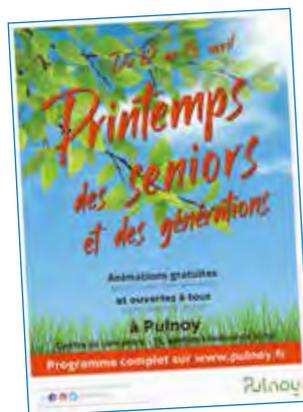
**Repair café intercommunal, organisé par Pulnoy Accueil Solidarité**

Participation libre - Espace socioculturel de Seichamps

**Chaque lundi, du 10 avril au 26 juin - de 10h30 à 11h30\***

**Activité physique adaptée, organisée par la Ville de Pulnoy et Siel bleu**

Centre de rencontre - 20 € / pers / 10 séances.



**Du 12 au 15\***

**Printemps des Seniors et des Générations, organisé par la Ville de Pulnoy**

Gratuit - Centre de rencontre

**Vendredi 14 - de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**

**Restitution de compost**

Gratuit - Parking du parcours de santé

**Samedi 15 - de 14h à 17h\***

**Ciné-goûter toutes générations, organisé par la Ville de Pulnoy**

Centre socioculturel - 2 € / pers.

**Samedi 15 - dès 20h**

**Soirée dansante, organisée par le SMEPS Handball 54**

Sur réservation auprès du club avant le 10/04 - Essey-lès-Nancy

**Du 17 au 28**

**Accueil de loisirs de l'Association Familles Rurales de Pulnoy**

Sur inscription préalable : afrpulnoy54@gmail.com

**Samedi 22 - de 10h à 12h**

**Assemblée générale de France Alzheimer 54**

Entrée libre - Centre de rencontre

**Samedi 29 - de 9h à 11h30**

**Observation des oiseaux, organisée par la Ville de Pulnoy et la Ligue de Protection des Oiseaux dans le cadre du Printemps des Seniors et des Générations**

Gratuit - Rendez-vous sur le parking du parcours de santé - Prévoir des chaussures adaptées

\* Infos et inscriptions auprès du service toutes générations :  
2, rue du Tir - 03 83 29 87 90 - contact@pulnoy.fr